



Contrat de travail - déménagement

Par **surcouf69**, le **22/11/2009** à **11:26**

Bonjour,
Je dois signer un contrat de travail dans lequel on stipule que je dois déménager fin septembre (après la rentrée scolaire) pour me rapprocher de mon entreprise (déménagement à moins de 50 Km de l'entreprise).
J'habite à côté de Lyon et mon entreprise se situe à 78Km de là.
J'ai indiqué que je ne voulais pas déménager tant que ma période d'essai de 4 mois n'était pas terminée.
Ma question est la suivante : A t'on le droit de m'imposer ceci dans mon contrat de travail ?
Je pense que cela n'a rien à faire dans un contrat de travail et que c'est d'ordre privé.
Je ne suis pas réticent à déménager mais je ne sais pas de quoi est fait l'avenir et je ne voudrais pas qu'une fois installé loin d'une grande ville, on ne me fasse pas évoluer quand on me l'a laissé entendre.
D'avance merci pour vos réponses et conseils.